



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 21 octobre 2021

Météo-France poursuit son engagement au service du territoire

Au cours de ces dernières années, Météo-France s'est pleinement engagé dans une logique de renforcement de ses moyens et d'amélioration de ses services au bénéfice du territoire. À l'occasion de son déplacement à Mayotte, Virginie SCHWARZ, Présidente-Directrice-Générale de Météo-France, et Thierry SUQUET, Préfet de Mayotte, Délégué du Gouvernement font plusieurs annonces poursuivant la dynamique enclenchée depuis l'accession de Mayotte au statut de Département.

1 | Renforcement des capacités d'observation, en particulier par la mise à l'eau d'un Houlographe

Avec la mise en place de 4 stations d'observation cette année, l'installation en cours d'un second mat-vent sur Pamandzi, et l'implantation prochaine de 5 stations automatiques du Réseau Climatologique d'État, le programme de renforcement des capacités d'observation météorologique à Mayotte est en plein essor.

Ce renforcement continu s'est également traduit par une opération d'envergure : l'implantation d'un houlographe à Mayotte, mis à l'eau depuis le 29 septembre dernier, qui va apporter un appui essentiel pour la future "Vigilance Vague Submersion" de Mayotte (cf plus bas). Très attendu, ce nouveau matériel entre désormais dans la chaîne opérationnelle d'observation de Météo-France, apportant des informations sur l'état de mer (direction et hauteur des vagues, température de la mer) aux prévisionnistes, aux usagers du monde maritime, et aux scientifiques en charge de modéliser les prévisions de vagues.

2 | Confirmation du projet d'implantation d'un radar hydro-météorologique

La visite de la PDG de Météo-France, a également été l'occasion de confirmer l'implantation prochaine d'un radar hydro-météorologique, outil indispensable en matière de prévision cyclonique et d'anticipation des épisodes de fortes pluies, mais également pour le suivi des ressources en eau à l'échelle des petits bassins versants qui composent le réseau hydrologique de Mayotte, et d'aide à l'évaluation du risque de feu de forêt. Le site retenu (point haut de La Vigie à Petite Terre)

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976

Météo-France

Tél : 01 77 94 71 02
Courriel : presse@meteo.fr



répond à l'ensemble des critères et aux contraintes de visibilité. La construction de ce nouveau radar commencera en janvier 2023 pour une livraison prévue début 2025.

3 | Construction du nouveau centre de Météo-France à Mayotte

Actuellement hébergé dans des locaux qui ne sont plus adaptés à ses besoins sur la plate-forme aéroportuaire de Pamandzi, Météo-France a vu son projet de construction d'un nouveau centre à Mayotte franchir des jalons décisifs au cours de l'année écoulée. Ainsi, les marchés de travaux ont été notifiés début septembre et les travaux ont débuté ce mois d'octobre, pour une livraison attendue du nouveau centre courant 2022.

4 | Refonte en cours des dispositifs de vigilance météorologique et d'alerte cyclonique

Afin d'adapter au mieux les dispositifs de vigilance météorologique aux particularités du territoire, mais aussi d'harmoniser les dispositifs sur le territoire national, plusieurs évolutions sont annoncées pour une mise en œuvre dans les prochaines semaines.

- Mise en place d'un dispositif de vigilance à 4 couleurs (vert, jaune, orange et rouge) analogue à celui de la métropole
- Abaissement à 120 km/h du seuil des vents cycloniques à Mayotte (seuil de déclenchement d'une alerte rouge)
- Introduction du niveau « alerte violette » pour les épisodes cycloniques d'intensité exceptionnelle
- Arrêt des autres communications sur le niveau de vigilance dès le déclenchement de l'alerte cyclonique (dès l'alerte cyclonique orange) : l'alerte cyclonique prend le pas sur la vigilance pour éviter tout risque de confusion.

Enfin, la vigilance Fortes Houles sera remplacée par la Vigilance Vagues-Submersion (VVS) et également planifiée. Cette VVS qui prendra désormais en compte les impacts à la côte, alors que la vigilance forte houle du plan actuel qui prend en compte uniquement la hauteur moyenne de la houle en pleine mer. Elle permettra de mieux prévenir les autorités et la population vis-à-vis des submersions marines désormais observées lors des épisodes de grande marée, en raison de la subsidence de l'île.